

Les déplacements domicile-travail et domicile-études en Polynésie française

En 2017, 82 311 Polynésiens occupent un emploi hors de leur domicile et 63,0 % d'entre eux quittent leur commune de résidence pour se rendre sur leur lieu de travail. Les déplacements domicile-travail en dehors de l'île de résidence se font pour la majorité de Moorea vers Tahiti et représentent 1,25 % des actifs occupant un emploi. Les élèves et les étudiants scolarisés (hors internat) sont au nombre de 69 914 et 44,4 % d'entre eux quittent leur commune de résidence pour se rendre dans leur établissement scolaire.

Les actifs occupés et les scolarisés représentent 60,1 % de la population de la Polynésie française

Les personnes se déplaçant quotidiennement sont majoritairement composées d'actifs occupant un emploi et de personnes scolarisées. Les actifs occupés sont âgés de 14 à 88 ans et représentent 33,9 % de la population, soit 93 591 individus tous secteurs d'activités confondus. Ainsi, les 15-29 ans composent 21,1 % des actifs, les 30-49 ans 56,8 % et enfin la part des 50 ans et plus représente 22,1 % des actifs.

La moyenne d'âge des actifs est de 40 ans et moins de la moitié de ces actifs sont des femmes, soit 40 406 personnes. La santé et le social, l'enseignement ou encore l'hébergement et restauration sont des secteurs où les femmes sont plus présentes. Quant aux hommes, ils sont davantage représentés dans la construction, l'agriculture, la sylviculture et la pêche ou l'administration publique. En 2017, les îles de la Société rassemblent 88,5 % des actifs occupés de la Polynésie française.

La part d'élèves et d'étudiants en Polynésie française est composée de 72 235 individus (26,2 %), issus de l'enseignement primaire jusqu'à l'enseignement supérieur (internat compris).

La voiture, un mode de transport privilégié en augmentation entre 2012 et 2017

Parmi la population active occupant un emploi ou scolarisée, 8,2 % n'utilise pas de transport pour le travail ou la scolarité (travail à domicile ou élève en interne), 152 225 personnes occupent donc un emploi ou sont scolarisées hors de leur domicile. Pour ces derniers, la voiture est le moyen de transport le plus fréquent avec 92 367 usagers (passager ou conducteur) représentant 60,7 % des modes de déplacements. Les transports collectifs dont le « bus ou ferry » représentent 17,2 % des déplacements et la marche à pied 11,2 %. Les deux-roues motorisés (moto ou scooter) sont utilisés par 6,4 % des actifs occupés ou personnes scolarisées. Les autres modes de transports « vélo ou cheval » et « pirogue ou bateau personnel » sont beaucoup moins fréquents, avec respecti-

vement 4,0 % et 0,5 % des déplacements pour aller travailler ou se rendre dans un établissement d'enseignement.

Comparé à 2012, le nombre d'usagers de la voiture est en augmentation de 3,4 %. Les deux-roues motorisés représentent la plus forte hausse avec + 22,2 % des déplacements. Ces augmentations se font aux détriments des transports collectifs, de la marche à pied et des « bateaux ou pirogues », perdant 5 709 usagers. Les bateaux et pirogues observent la plus forte baisse avec une diminution de 33,9 % utilisateurs.

TABLE 1. Évolution de l'effectif des différents modes de transport entre 2012 et 2017

Mode de transport principal	Effectif en 2012	Effectif en 2017	Différence	Variation
Marche à pied	19 034	17 200	-1 834	-9,6%
Moto, scooter	8 039	9 826	1 787	22,2%
Pirogue ou bateau personnel	1 245	748	-497	- 33,9 %
Transport collectif	29 698	26 320	-3 378	-11,4%
Voiture, camion, pickup, quad	89 324	92 367	3 043	3,4%
Vélo ou cheval	5 209	6 107	898	17,2%

Source : INSEE, ISPF recensement de la population 2012 et 2017

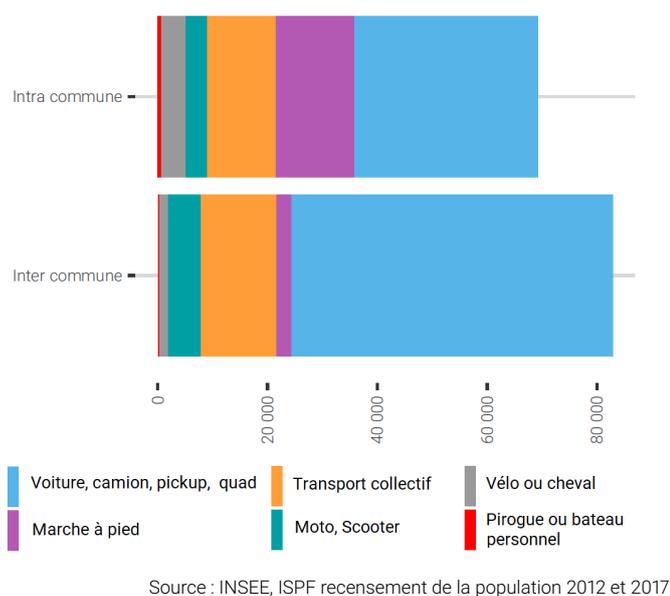
Les modes de transport sont différents pour les personnes actives occupant un emploi et celles scolarisées. En effet, même si la voiture reste majoritaire, les transports collectifs sont plus présents chez les personnes scolarisées avec 32,1 % d'utilisateurs, contre 3,3 % parmi les actifs occupés.

Plus d'une personne sur deux se déplace en dehors de sa commune de résidence pour le travail ou les études

La population active en emploi est plus concernée que les élèves et étudiants par les déplacements en dehors de la commune de résidence. En effet, 63,0 % des actifs en emploi sortent de leur commune pour se rendre au travail contre 44,4 % des personnes sco-

larisées. La part totale des déplacements hors commune de résidence pour l'exercice d'une profession ou la scolarisation est alors de 54,4 %. Les modes de transport sont également différents en fonction du type de déplacement : intracommunal¹ et intercommunal². La voiture et les deux-roues sont utilisés principalement pour des déplacements professionnels et scolaires en dehors de la commune de résidence. Les déplacements intercommunaux représentent 63,7 % de l'utilisation de la voiture et 60,7 % pour les motos et scooters. Les transports en commun sont autant utilisés pour des déplacements inter que intracommunaux. A l'inverse, les modes de déplacement plus « doux » tels que la marche à pied, le « vélo ou cheval » sont plus fréquents dans les déplacements intérieurs à la commune.

Fig. 1. Répartition des modes de transports suivant le type de déplacement domicile-travail



Les cadres, professions intermédiaires et employés sont motorisés et utilisent principalement la voiture

Parmi la population active, des différences sont constatées au niveau de la répartition des modes de transport suivant les catégories socioprofessionnelles. Chez les agriculteurs exploitants, artisans-commerçants et chefs d'entreprises, près de la moitié des individus déclarent ne pas utiliser de transport car ils travaillent à leur domicile, ramenant alors l'utilisation de véhicules motorisés à un niveau plus bas que la moyenne globale. Cette tendance est par ailleurs plus prononcée chez les agriculteurs dont seulement 21,6 % utilisent la voiture. Parmi les autres catégories socioprofessionnelles, les cadres, les professions intermédiaires et les employés effectuent respectivement 89,6 %, 85,9 % et 78,5 % de leurs déplacements avec des véhicules motorisés (voiture, moto, etc.). Parmi ces déplacements, la voiture représente en moyenne 90,0 % des véhicules utilisés contrairement aux catégories précédentes.

Un ménage sur deux a plusieurs lieux d'emploi et d'études

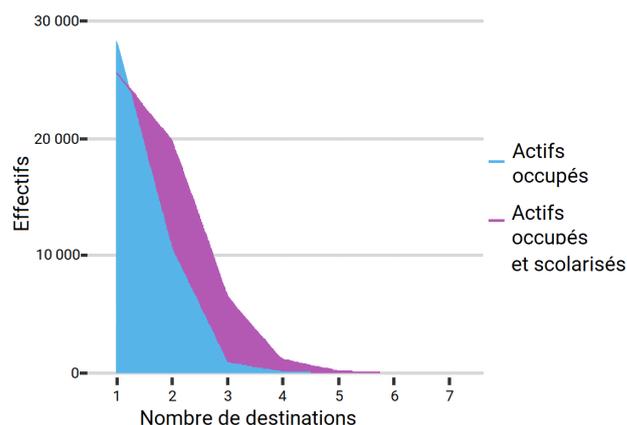
Au sein des ménages composés d'au moins deux personnes actives occupant un emploi hors de leur domicile, 70,9 % travaillent dans la même commune et ont donc une unique destination³, 26,7 % ont deux destinations et 2,4 % trois destinations différentes ou plus.

En moyenne, les ménages composés de deux actifs occupés ont en moyenne 1,5 commune d'emploi⁴. Lorsque les ménages sont composés de trois actifs occupés, la moyenne est de 2,0 et passe à 2,3 pour quatre actifs occupés.

En prenant en compte les personnes scolarisées en plus des personnes actives et occupées, la part des familles ayant une unique destination pour le travail et les études passe à 47,9 %. La part des familles ayant deux destinations passe à 37,2 %, celle ayant trois destinations à 12,3 % et les 2,6 % restants sont composés de familles ayant quatre destinations ou plus.

Si l'on ramène les ménages composés de deux personnes mais cette fois-ci actif occupé ou scolarisé confondus, on retrouve 1,5 commune d'emploi en moyenne. Lorsque la taille des ménages passe à trois, la moyenne est de 1,8 et celle-ci passe à 2,0 pour les ménages de quatre individus.

Fig. 2. Nombres de destinations suivant la taille des ménages et les individus concernés



Tahiti est le premier site d'emploi pour les actifs occupés effectuant des déplacements inter-îles ou inter-archipels

Parmi les actifs occupés, 2,4 % travaillent sur une île différente de leur île de résidence et à destination de l'une des huit îles de Polynésie française ayant plus de 1 000 actifs occupés y exerçant une profession. Les hommes résident et travaillent plus fréquemment sur des îles différentes que leur île de résidence que les femmes. En effet, 65,0 % des actifs occupés changeant d'île sont des hommes.

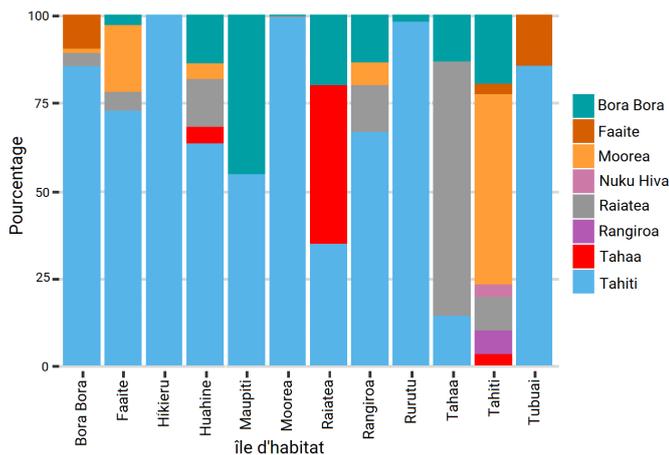
3. Le nombre de destination correspond au nombre de communes différentes dans lesquelles un ménage va travailler ou étudier

4. La commune d'emploi désigne le lieu de travail d'un actif. Pour un ménage de deux actifs, la moyenne est de 1,5 car les actifs peuvent travailler dans la même commune.

1. Déplacement domicile-travail dans la commune de résidence
2. Déplacement domicile-travail en dehors de la commune de résidence

Les échanges les plus fréquents se font entre Tahiti et Moorea. Quotidiennement pour aller au travail, 1 031 actifs quittent Moorea pour travailler à Tahiti et 923 pour aller y étudier. A l'inverse 190 actifs quittent Tahiti pour exercer leurs professions à Moorea. D'autres îles sont concernées par ces échanges, certains se font presque exclusivement entre deux îles comme de Moorea vers Tahiti (déjà citées) ou encore Tahaa vers Raiatea. Certains échanges sont plus diversifiés comme pour Raiatea dont les habitants vont travailler à Tahiti, Tahaa ou encore Bora Bora, ou comme pour Maupiti dont les résidents vont travailler à Tahiti ou Bora Bora. Tahiti reste néanmoins la destination principale pour l'emploi pour la plupart des îles de Polynésie française.

Fig. 3. Répartition des trajets inter-île en fonction des lieux de travail



Source : INSEE, ISPF recensement de la population 2012 et 2017

L'activité inter-île est une pratique stable en termes d'effectif. Cette pratique se démarque par la répartition des actifs par rapport à leur île de résidence. La part des travailleurs quittant Tahiti pour effectuer un emploi en dehors est de 0,5 %, soit 350 individus. Même si cette part est faible, celle-ci représente proportionnellement 17,5 % des actifs occupés changeant d'île. Le grand axe, comme déjà souligné précédemment, est le trajet Moorea - Tahiti représentant 51,8 % des déplacements et concerne 18,8 % de la population active de Moorea. Cette part d'actifs est d'environ 2 % pour Bora Bora, Raiatea, Huahine et Rangiroa. Enfin, ces échanges concernent 6,3 % et 7,7 % des actifs de Tahaa et Rurutu.

La répartition des secteurs d'activités dans le contexte de mobilité inter-île est différente de la distribution globale

Certains secteurs d'activités sont plus moteurs de mobilité entre les îles que d'autres. Le secteur de la construction représente 13,4% des motifs d'échanges inter-îles, alors qu'il n'emploie en Polynésie française que 7,8 % des actifs occupés. Les compétences spécifiques dans ce domaine ne se trouvent pas sur l'ensemble des îles expliquant cette surreprésentation. L'administration publique, plus gros employeur du pays avec 18,1% des salariés, représente 19,4 % des motifs de déplacements inter-îles. Ceci s'explique par les missions de service public sur les îles que doit assurer l'administration du pays.

La distribution des secteurs d'activités des échanges inter-îles n'est pas uniforme à travers la Polynésie française. Les différences sont telles qu'on observe la présence d'îles spécialisées dans l'importation d'une main d'œuvre spécifique. Ces différences sont liées à un ou deux secteurs d'activités dominant et d'autres avec une répartition plus homogène des professions. En 2017, Bora Bora attire principalement des professionnels de l'hébergement et restauration qui représentent 28,7 % des arrivants. Toujours dans l'hébergement et restauration, on retrouve Rangiroa et Huahine avec 19,2 % et 26,1 %. Moorea et Raiatea attirent, quant à elles, le secteur de la construction avec 18,0 % et 19,6 % des actifs non résidents venant exercer des professions de ce secteur sur les deux îles, le reste étant identique à la distribution normale générale. Tahaa attire principalement des professionnels de l'enseignement avec 29,1 % des actifs venant d'une autre île travaillant dans ce secteur. A l'échelle de Tahiti, l'administration est le principal service moteur de mobilité avec une part de 21,6 % de professionnels provenant d'autres îles, suivis par le transport et l'entreposage, la construction et le commerce entre 12,6 % et 11,9 % chacun.

La zone urbaine comprise entre Punaauia et Arue représente 80,6% de l'activité de Tahiti

Les lieux d'emplois à Tahiti sont centrés à Papeete et dans ses communes alentour (Punaauia, Faa'a, Pirae et Arue). En 2017, 39,9 % des actifs occupés de l'île ont un emploi à Papeete. La capitale concentre la plupart des secteurs d'activités, notamment l'administration publique qui représente 19,2 % des emplois occupés et est par conséquent le secteur d'activité le plus important de la commune.

Les communes de Faa'a et Punaauia rassemblent chacune 12,6 % et 11,6 % des emplois de Tahiti. Les secteurs regroupant le plus d'actifs à Faa'a sont le transport et l'entreposage qui représentent à eux deux 33,9 % des emplois de la commune. Concernant Punaauia, les deux secteurs prédominants sont la construction et le commerce (16,2 % chacun). Les communes de la côte Est concentrent, quant à elles, une plus faible portion de l'activité de Tahiti. Pirae et Arue représentent respectivement 9,1 % et 5,6 % des emplois de l'île. Le secteur de la santé humaine et action sociale représente un actif sur trois travaillant à Pirae qui est le principal lieu de concentration de cette activité. La commune d'Arue présente des secteurs d'activités plus diversifiés et proportionnellement représentatifs de la répartition des activités en Polynésie française.

L'augmentation du nombre d'actifs par commune depuis 2012 n'est pas uniforme

Depuis 2012, la majorité des communes de Tahiti observe une augmentation du nombre d'actifs occupés. Cependant, certaines communes ont des augmentations plus importantes comme Arue, Tairapu-Ouest ou encore Teva I Uta, avec des hausses entre 26,7 % et 30,0 % alors que la moyenne est de 7,0 % sur l'ensemble de Tahiti. La population augmente en moyenne de 4,5 % pour toutes les communes.

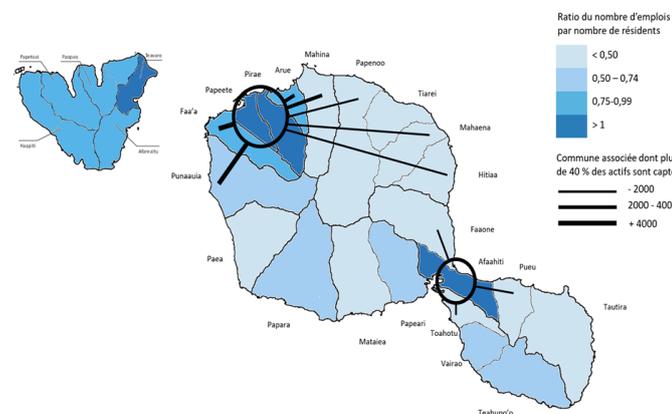
Tahiti se caractérise par une zone d'emplois centrée sur Papeete et des communes résidentielles

Dans les communes entre Punaauia et Arue, moins de la moitié des emplois sont occupés par des résidents de la commune. L'inverse est observé sur les autres communes de l'île. Ce phénomène s'explique, entre autres, par un nombre élevé d'emplois dans la commune de Papeete.

Les communes de Papeete, Pirae, Afaahiti et Teavaro (cf. Fig. 4) ont un nombre d'emplois plus élevé que le nombre de personnes en emploi qui y résident. Les communes limitrophes de Papeete et Pirae, notamment Punaauia, forment une couronne autour de celles-ci. Le nombre de résidents actifs y est plus élevé que le nombre d'emplois disponibles en leur sein. Ces actifs sont alors majoritairement captés par l'activité présente à Papeete et Pirae. Le reste des communes plus éloignées sur l'île principale sont principalement des zones résidentielles où il y a deux fois plus de résidents actifs et occupés que d'emplois. Concernant la presqu'île, Afaahiti prend un profil semblable à celui de Papeete mais avec un volume moins important. La commune a des interactions identiques à Papeete avec les communes qui l'entourent (Faaone et les communes de la presqu'île) mais avec une activité moins dense que celle de la capitale.

Concernant Moorea, Teavaro est la seule commune ayant un plus grand nombre d'emplois que de résidents. Les autres communes de l'île sœur ont un léger surplus d'habitants actifs et occupés que de personnes travaillant au sein de leurs communes.

Fig. 4. Carte des ratios nombre d'emploi par nombre d'habitant des communes de Tahiti et Moorea

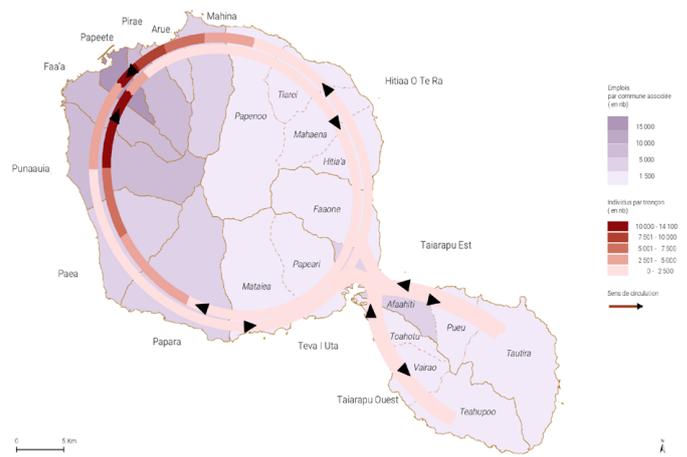


Source : INSEE, ISPF recensement de la population 2012 et 2017

Papeete capte la circulation de Tahiti

La plupart des emplois étant concentrés à Papeete, les actifs des communes voisines voire éloignées cumulent des actifs qui circulent dans un sens ou dans l'autre de l'île par rapport à leurs emplacements à la capitale. Un engorgement des actifs est observé sur l'axe routier y menant que ça soit en partant de la côte Est ou de la côte Ouest. Entre 2 500 à 5 000 personnes se déplacent dans le cadre de leur travail sur les tronçons Papara-Paea et Papenoo-Mahina tous les jours. A partir de ces deux tronçons, le trafic augmente fortement dans la direction de Papeete.

Fig. 5. Carte des flux d'actifs entre commune



Source : INSEE, ISPF recensement de la population 2012 et 2017

Méthodologie

Tableau d'évolution des effectifs des modes de transport : 143 individus sont comptés en double car occupant un emploi et étant scolarisés à la fois

Carte des flux d'actif : seuls les actifs changeant de commune pour exercer leurs métiers sont pris en compte

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Etudes et Bilans
Numéro	1331
Auteur de la publication	Florent VAUDAINÉ
Rédacteur en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépot légal	Juillet 2022
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2022 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370